

SAI

SON

2017/2018

**CONDITIONS GÉNÉRALES  
DE VENTE  
DE L'ACTION CULTURELLE**

---

LE SALMANAZAR

SCÈNE DE CRÉATION ET DE DIFFUSION D'ÉPERNAY

## ASSOCIATION

Le Salmanazar – Scène de Création et de Diffusion d'Épernay est une association loi 1901, statuts publiés au Journal Officiel du 28 avril 1993, dont le siège social est situé au Place Mendès France 51200 Epernay.

Adresse administrative : Le Salmanazar – Scène de Création et de Diffusion  
8 rue de Reims - 51200 Épernay  
contact@lesalmanazar.fr / 03 26 51 15 80

SIRET 389 782 210 00022 – APE 9001Z – TVA Intracommunautaire FR02389782210  
Licences : 1-1043847 (LT1) – 2-1043848 (LT2) – 3-1043840 (LT3)

Les présentes conditions de vente s'appliquent à l'action culturelle de la saison 2017/2018 du Salmanazar, Scène de Création et de Diffusion d'Épernay.

Elles sont susceptibles de modification sans préavis.

Les amateurs déclarent avoir pris connaissance et acceptent sans réserve les présentes conditions générales de vente avant le règlement de son inscription.

## LA TROUPE AMATEUR

### Modalités d'inscription

Les amateurs ont droit à trois cours d'essai pour « La Troupe du Salma ». En fonction du succès de cet atelier, les trois séances d'essai peuvent être aussi une audition réalisée par le metteur en scène de « La Troupe ».

À l'issue de ces essais, l'inscription sera validée dès réception de la fiche d'inscription complétée accompagnée du règlement correspondant, de son abonnement à trois spectacles de son autorisation parentale pour les amateurs mineurs et de son autorisation concernant le droit à l'image.

Le tarif est de 195€ pour l'année, auquel s'ajoute le coût de l'abonnement. Les amateurs de l'atelier doivent prendre un abonnement de minimum 3 spectacles et bénéficient du tarif Abonnement Relais

### Annulation

Chaque inscription validée est due dans son intégralité. Aucun remboursement, même partiel, ne peut être fait au participant. L'intégralité du montant est due même en cas d'échelonnement du paiement.

### Paiement

Le règlement des prestations s'effectue en espèces, par chèque ou en carte bancaire. Un règlement en trois fois maximum est possible. Les trois chèques devront être donnés avec les documents d'inscription.

Les chèques seront établis à l'ordre du Salmanazar.

## ATELIERS FLASH THÉÂTRE / MUSIQUE & IMMERSION POÉTIQUE

### Modalités d'inscription

Pour l'inscription aux activités, une fiche d'inscription devra être complétée accompagnée de son autorisation parentale pour les participants mineurs et de son autorisation concernant le droit à l'image.

Les inscriptions se font toute l'année en fonction des places disponibles.

Le tarif est de 25€ par atelier, auquel s'ajoute le coût d'une place de spectacle.

Les amateurs de l'atelier doivent prendre une place sur le spectacle de leur choix de la saison 17/18, et ils bénéficient du tarif réduit.

En sont exemptés les amateurs abonnés au Salmanazar pour la saison 17/18.

L'inscription sera effective une fois le règlement effectué avec le spectacle choisi.

### Paielement

Le règlement des prestations s'effectue en espèces, par chèque ou en carte bancaire.

### Annulation

En cas d'annulation d'inscription par l'amateur, le Salmanazar se réserve le droit de conserver le règlement si l'annulation a lieu moins d'une semaine avant l'activité.

Au-delà de ce délai d'une semaine, l'inscription sera remboursée.

## STAGES ENFANTS ET ADOS

### Modalités d'inscription

Pour l'inscription aux activités, une fiche d'inscription devra être complétée accompagnée de son autorisation parentale et de son autorisation concernant le droit à l'image.

Les inscriptions se font toute l'année en fonction des places disponibles.

Le tarif est de 70€ par atelier.

Les amateurs au stage bénéficient d'une place offerte sur le spectacle de leur choix de la saison 17/18.

L'inscription sera effective une fois le règlement effectué avec le spectacle choisi.

### Paielement

Le règlement des prestations s'effectue en espèces, par chèque ou en carte bancaire.

### Annulation

En cas d'annulation d'inscription par l'amateur, le Salmanazar se réserve le droit de conserver le règlement si l'annulation a lieu moins d'une semaine avant l'activité.

Au-delà de ce délai d'une semaine, l'inscription sera remboursée.

## **ENGAGEMENT DE L'AMATEUR – RÈGLEMENT INTERIEUR**

L'amateur s'engage à respecter ce présent règlement intérieur tout au long de l'année.

La Direction se réserve le droit d'exclure un amateur dont le comportement serait inapproprié vis-à-vis d'un artiste et/ou d'un membre du Salmanazar et/ou d'un autre amateur et/ou nuirait manifestement à la progression de son groupe.

L'amateur s'engage à ne pas fumer dans l'enceinte du Théâtre. L'amateur s'engage à ne pas manger dans la salle d'atelier. L'amateur s'engage à être assidu au cours, l'assiduité étant indispensable au progrès de chaque amateur et au bon déroulement des cours. Toute absence doit être préalablement annoncée.

## **DÉROULEMENT DES ATELIERS**

Les horaires, dates et lieux des ateliers sont communiqués à chaque amateur. Les ateliers débutent à l'heure.

Toutefois, Le Salmanazar se réserve le droit de changer unilatéralement les lieux des ateliers et les artistes intervenants en cas d'indisponibilité.

Le Salmanazar décline toute responsabilité en cas de perte, vol, d'oubli d'objets personnels de valeur ou non dans la salle de cours.

## **POUR TOUTE INFORMATION, SUGGESTION OU RÉCLAMATION**

Merci de nous contacter aux coordonnées suivantes :

Le Salmanazar – Scène de Création et de Diffusion  
8 rue de Reims  
51200 Épernay

[contact@lesalmanazar.fr](mailto:contact@lesalmanazar.fr)  
03 26 51 15 80